

Baromètre

prism^lemploi
PROFESSIONNELS
DU RECRUTEMENT ET DE L'INTÉRIM

www.prismemploi.eu
@Prismemploi

1er février 2019

Commentaire général pour l'année 2018



Au cours de l'année 2018, l'emploi intérimaire a progressé en moyenne de +1,8 %, correspondant à la création de près de 13 000 emplois en équivalent temps plein. Depuis la reprise du marché du travail temporaire en 2015, ce sont ainsi 200 000 emplois en équivalent temps plein qui ont été créés par le secteur.

Les évolutions trimestrielles ont été caractérisées par un premier semestre dynamique : +8,8 % au premier trimestre puis +4,8 % au deuxième. L'année s'est poursuivie par une stagnation au troisième trimestre avec -0,4 % et s'est conclue par un recul au quatrième trimestre de -4,8 %.

Les évolutions sectorielles, relativement homogènes en 2017, ont été plus disparates en 2018.

Avec +6,4 % sur l'année, le secteur des services a enregistré la plus forte croissance. Les secteurs du BTP et des transports ont connu un développement quasi similaire (respectivement +4,4 % et +3,8 %) tandis que le commerce a stagné (+0,4 %). Enfin, l'industrie a connu une dégradation continue sur l'année avec -0,4 %.

En 2018, toutes les catégories professionnelles sont orientées à la hausse. Toutefois, les cadres et professions intermédiaires et les employés se démarquent avec une progression de +3,5 %. Les ouvriers qualifiés progressent de +1,3 % et les ouvriers non qualifiés de +0,9 %.

En 2018, l'emploi intérimaire a progressé dans toutes les régions, à l'exception de l'Occitanie (-0,7 %) et de la Normandie (-1,0 %).

Quelques points de repère sur l'intérim :

- **L'intérim représente une part relativement stable de l'emploi salarié en France** entre 2,9% et 3,6%, depuis 2000.
- **L'intérim constitue un indicateur avancé de l'emploi**, les infléchissements observés intervenant 6 à 12 mois avant que les mouvements d'emploi des autres secteurs ne soient perceptibles.
- **Un niveau de croissance économique annuel compris entre 0,6% et 0,8%** permet de créer des emplois intérimaires. Le seuil permettant aux entreprises de développer de l'emploi durable se situe aux alentours de 1,5%.
- **L'évolution de l'intérim ne permet pas d'anticiper l'évolution du chômage**, qui est influencée par de nombreux facteurs extérieurs à l'emploi.
- **51 600 CDI intérimaires ont été signés à fin décembre.**

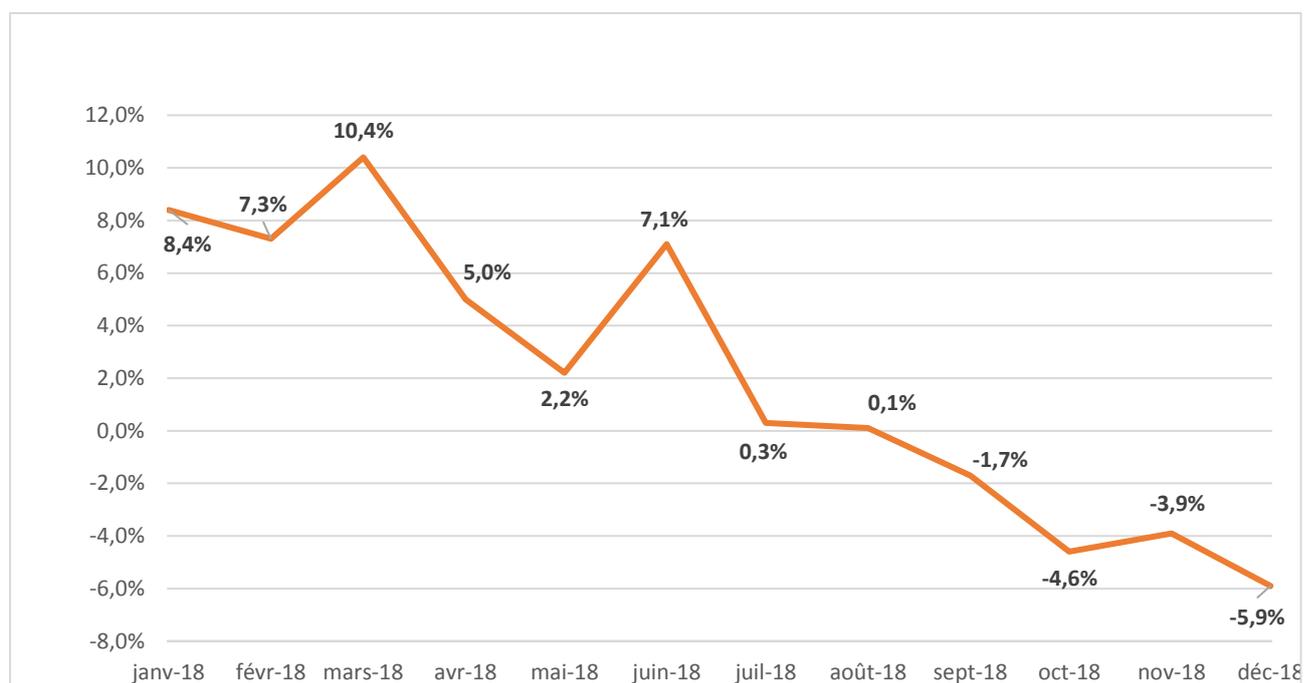
DONNEES NATIONALES POUR L'ANNEE 2018

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES

Le travail temporaire ralentit en 2018 tout en restant à un niveau historiquement élevé

Les tendances mensuelles, comprises entre +10,4 % en mars et -5,9 % en décembre, sont restées positives jusqu'en août 2018. Le tassement observé à partir du mois de septembre a continué tout au long du 4^e trimestre.

Courbe globale de l'évolution des effectifs intérimaires (par mois)

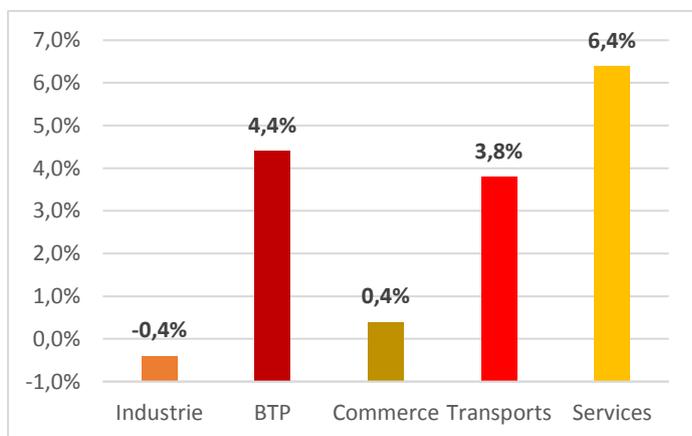


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ

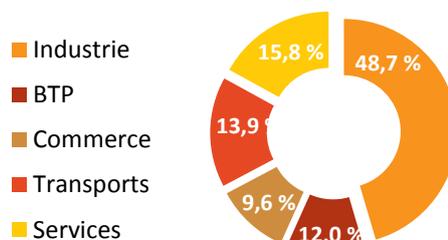
Les services dynamisent le marché tandis que l'industrie recule nettement

Les tendances trimestrielles par secteur ont été particulièrement volatiles, notamment dans les transports, qui sont passés de +17,0 % au premier trimestre à -8,9 % au quatrième trimestre. De même, mais dans une moindre mesure, l'industrie a connu une dégradation continue passant de +8,9% au premier trimestre à -9,1% au quatrième trimestre. Le BTP et les services ont enregistré des évolutions moins heurtées et positives tout au long de l'année. Le BTP est ainsi resté dans une fourchette de tendances comprise entre +6,5 % au premier trimestre et +2,8 % au second. Dans le secteur des services, l'évolution a été particulièrement stable, comprise entre +6,9 % au premier trimestre à +4,6 % au quatrième.

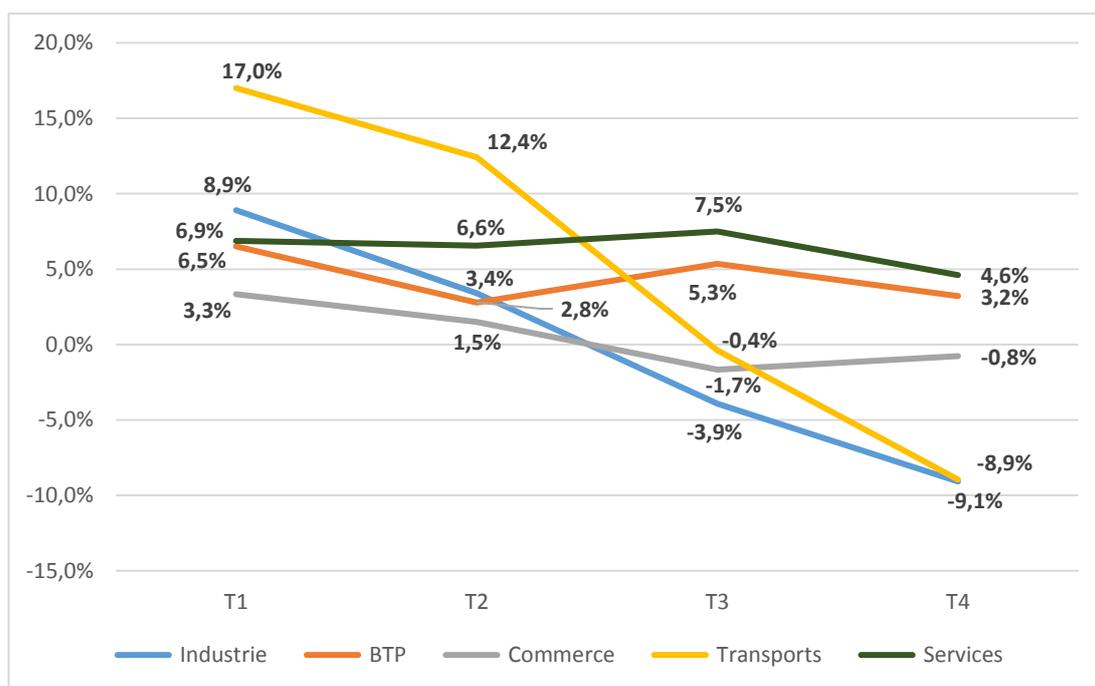
Le travail temporaire est particulièrement sensible à la conjoncture des secteurs : il permet aux entreprises de réagir immédiatement aux variations de l'activité et anticipe, avec environ 6 mois d'avance, la tendance sur le marché du travail.



Répartition des effectifs intérimaires par secteur d'activité en 2018



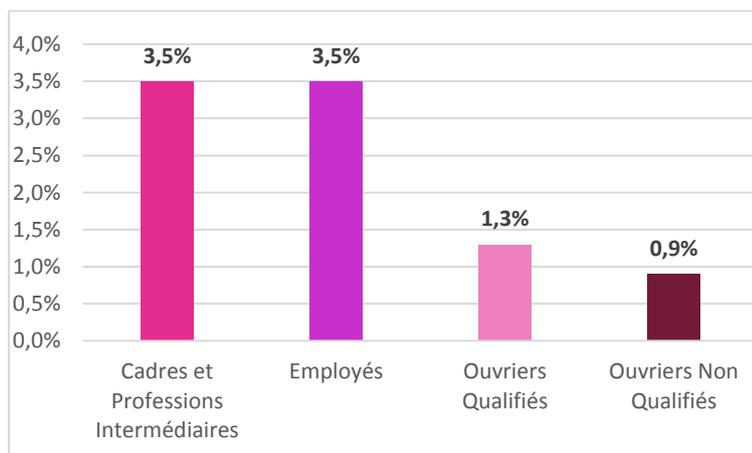
Évolution sur l'année des effectifs intérimaires de chaque secteur d'activité



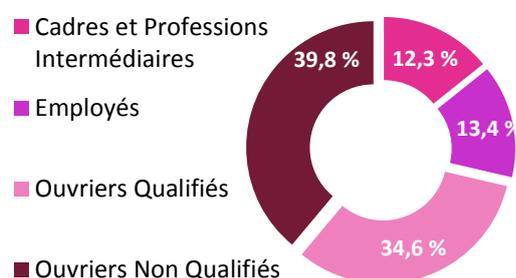
ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

Les cadres et professions intermédiaires et les employés, moteurs de l'année 2018

Le travail temporaire chez les ouvriers non qualifiés a été particulièrement dynamique au premier trimestre (+10,7 %) mais a connu une baisse qui s'est amplifiée tout au long de l'année (+3,8 % au deuxième trimestre, -2,7 % au troisième trimestre et -6,4 % au 4ème trimestre). Les métiers des ouvriers qualifiés ont connu le même type d'évolution mais avec des écarts moins marqués (entre +7,2 % au premier trimestre et -5,2 % au 4ème trimestre). Les cadres et professions intermédiaires et les employés connaissent également un ralentissement puis une baisse au 4ème trimestre mais de moins grande ampleur.



Répartition des effectifs intérimaires par qualification France 2018



LA FRANCE DES RÉGIONS

Cumul annuel : janvier-décembre 2018 (%)

En 2018, l'emploi intérimaire progresse dans toutes les régions à l'exception de l'Occitanie (-0,7 %) et de la Normandie (-1,0 %).

Les régions les plus dynamiques dans les domaines des services et du BTP, sont celles qui tirent leur épingle du jeu : Auvergne-Rhône-Alpes (+5,1 %), PACA (+3,9 %) et Pays-de-la-Loire (+3,4 %).



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RECRUTEMENTS

Le recrutement atteint en 2018 son niveau le plus élevé depuis la mise en œuvre du service

En 2018, les agences d'emplois franchissent le cap des 100 000 recrutements annuels avec une progression comprise entre +10 % et +13 %¹. L'année 2018 consacre ainsi le plus haut niveau atteint par cette activité depuis sa création en 2005 et confirme la place des agences d'emploi comme premier recruteur de France.

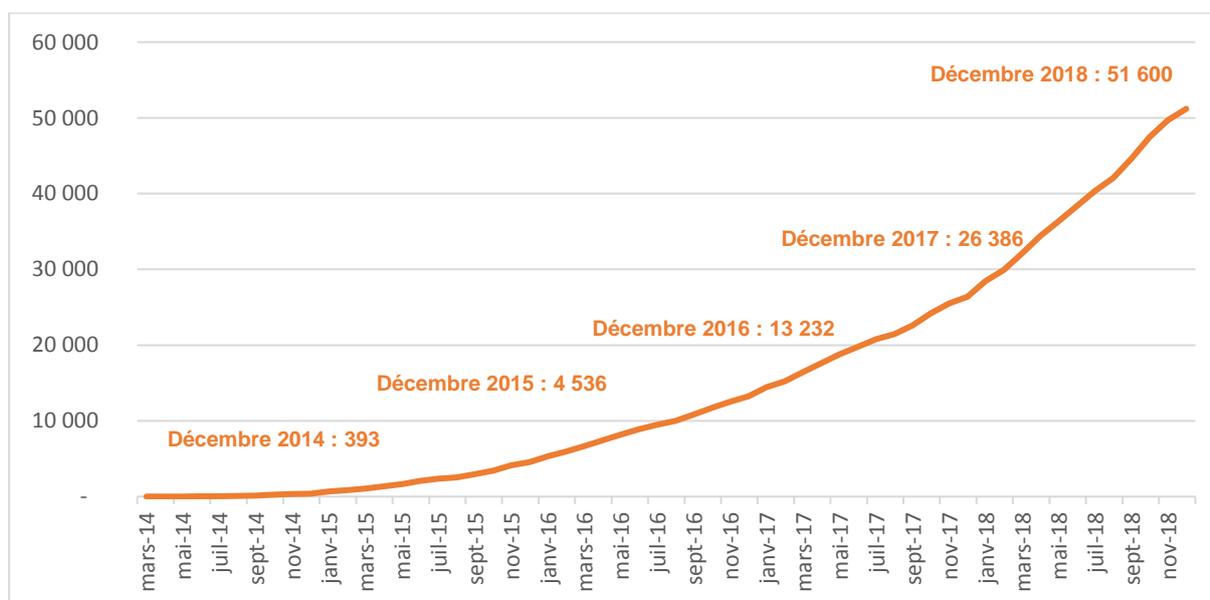
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CDI INTÉRIMAIRES SIGNÉS

Le CDI intérimaire poursuit sa montée en puissance

En 2018, 25 200 CDI intérimaires ont été signés, correspondant à la signature de 2 100 nouveaux contrats en moyenne chaque mois. Ce sont ainsi 51 600 CDII qui ont été signés depuis la mise en œuvre de ce nouveau contrat. En tenant compte des créations d'emploi en CDII, la tendance annuelle de l'emploi intérimaire se situerait donc à près de +4,0 % au lieu de +1,8 %, hors CDII.

Outil de mise en œuvre de la flexisécurité à la française, le CDII traduit l'engagement du secteur en faveur d'un marché de l'emploi plus inclusif. Entré en vigueur en 2014, ce nouveau contrat s'est imposé sur le marché du travail comme une solution alternative permettant aux salariés intérimaires de bénéficier de la sécurité d'un CDI et de dispositifs de formation. Les entreprises utilisatrices conservent la souplesse du recours à un salarié pour des missions ponctuelles et les agences d'emploi fidélisent leurs salariés. En effet, c'est l'entreprise de travail temporaire qui rémunère le salarié en CDII pendant les périodes d'intermission. En septembre 2018, le CDII fait son entrée dans le code du travail, entériné par la loi « Avenir Professionnel. »

Évolution du nombre de CDI intérimaires depuis son entrée en vigueur



¹ Estimation élaborée sur la base des trois premiers trimestres de 2018.

Commentaire général pour décembre 2018

En décembre 2018, le travail temporaire diminue de -5,9 %, correspondant à la baisse mensuelle la plus marquée de l'année.

Dans le détail sectoriel, le travail temporaire poursuit son développement dans le BTP (+2,1 %) et les services (+3,7 %) mais à un rythme moins soutenu qu'au cours du mois de novembre (respectivement +3,3 % et +6,5 %). En décembre, la tendance dans le secteur industriel (-9,0 %) reste comparable à celle observée depuis octobre. Les secteurs sensibles à la consommation des ménages, en premier lieu le commerce et dans une moindre mesure, les transports, enregistrent une nette dégradation passant de +1,4 % à -2,8 % pour le commerce et de -7,9 % à -12,8 % dans les transports. La « crise des gilets jaunes » pourrait constituer un facteur d'explication de la dégradation dans ces deux secteurs.

Dans ce contexte, toutes les catégories professionnelles observent un recul. Les cadres et professions intermédiaires (-3,1 %) et les ouvriers non qualifiés (-5,6 %) sont les catégories qui connaissent une évolution légèrement supérieure à la moyenne.

La baisse du travail temporaire observée en décembre doit toutefois être relativisée :

- Orienté à la hausse depuis janvier 2015, le travail temporaire se situe désormais à un niveau historiquement élevé et continue de progresser en 2018 avec +1,8% en cumul sur l'année ;
- Avec près de 52 000 CDI intérimaires signés à fin décembre, cette nouvelle forme d'emploi continue de se développer de façon complémentaire aux contrats d'intérim classiques. Depuis un an, environ 25 000 CDI supplémentaires ont été mis en œuvre par les agences d'emploi. Ainsi, en tenant compte de ce type de contrat, la tendance du mois se situerait plutôt aux alentours de - 3,3 %.

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Chiffres de décembre 2018 par rapport à décembre 2017

CHIFFRES CLÉS

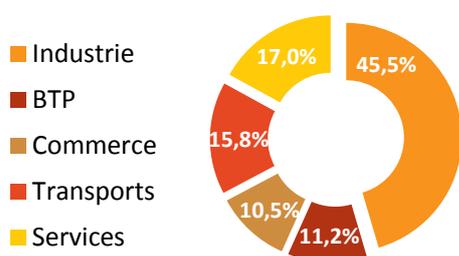
Les effectifs intérimaires sont en baisse (-5,9 %) au niveau national.

Evolution des effectifs intérimaires par grand secteur d'activité

La majorité des secteurs en recul

L'emploi intérimaire progresse dans les services (+3,7 %) et le BTP (+2,1 %). En revanche, il recule dans le commerce (-2,8 %), l'industrie (-9,0 %) et les transports (-12,8 %).

par secteur d'activité

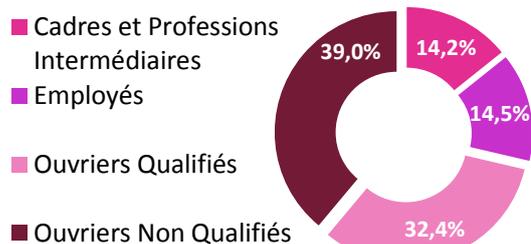


Evolution des effectifs intérimaires par qualification

Toutes les qualifications en baisse

Les effectifs intérimaires reculent chez les cadres et professions intermédiaires (-3,1 %), les ouvriers non qualifiés (-5,6 %), les employés (-6,8 %) et les ouvriers qualifiés (-7,3 %).

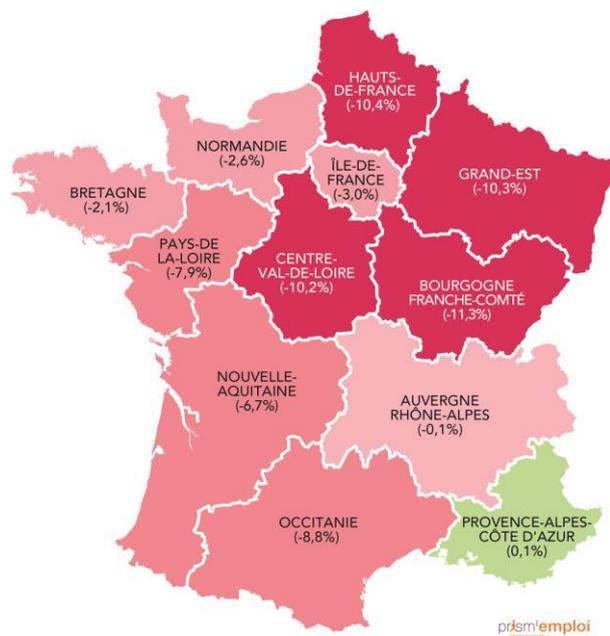
par qualification



La France des régions

Décembre 2018 par rapport à décembre 2017

La majorité des régions en baisse
Seule la région PACA est orientée à la hausse avec +0,1 %.



prism'emploi
PROFESSIONNELS DU RECRUTEMENT ET DE L'INTÉRIM



Contacts presse
Marine Dahais
Tél : 01 40 41 54 36
mdahais@golin.com
Amina Ennaciri
Tél : 01 40 41 56 09
aennaciri@golin.com

A propos de Prism'emploi

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim - est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90 % du chiffre d'affaires de la profession. 8 260 agences d'emploi et 26 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.